

CIO VIEWS

Elections américaines : la vague bleue n'aura pas lieu



La vague bleue n'aura pas lieu. Au cours des six derniers mois les marchés se sont fait à l'idée d'une alternance aux Etats Unis marquée par une nette victoire des démocrates emmenés par Joe Biden. C'était sans compter sur les ressources insoupçonnées du candidat D. Trump dans sa capacité à mobiliser son électorat.

Une remontée surprise de D. Trump après un parcours en tête de J. Biden

La gestion chaotique de la crise sanitaire du Covid ainsi que l'engagement à abroger l'Obamacare, le mécanisme américain d'assurance santé, en pleine épidémie, semblait en effet avoir sonné le glas de l'ère Trump à la présidence des Etats Unis. Le candidat démocrate avait ainsi développé une avance dans les sondages de plus de sept points par rapport à son adversaire républicain. En 2016, alors qu'elle ne disposait que d'une faible avance dans les sondages, Hillary Clinton avait pourtant perdu l'élection. Force est de constater qu'en 2020, Donald Trump a su mobiliser et même galvaniser son électorat pour compenser son retard dans les sondages.

Une victoire nette de Trump en Floride qui met fin aux espoirs de vague bleue

La Floride, qui emporte 29 grands électeurs sur les 270 nécessaires à l'élection a souvent été le « swing » state le plus disputé. L'abrogation des lois électorales a permis de décompter les voix en avance et la Floride a été l'un des premiers Etats à publier des résultats partiels favorables à D. Trump dans la nuit. La perte de cet état clé rend difficile la victoire de J. Biden et écarte d'autant la possibilité de remporter une majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. L'agenda politique de Biden est donc remis en cause. Et on se dirige vers un statu quo au Congrès avec un Sénat qui resterait républicain et une chambre des représentants démocrate.

Le résultat de l'élection suspendu aux résultats de nouveaux états clés.

Le dépouillement des résultats n'est pas terminé et devrait continuer encore quelques jours, dans des états clés comme la Pennsylvanie et pourrait faire pencher la balance pour un candidat. Mais au soir de l'élection aucune majorité claire ne se détache. Néanmoins compte tenu du ballottage favorable au candidat républicain dans les « swing states » il semble difficile pour J. Biden de refaire son retard et ses chances de victoires apparaissent aujourd'hui assez compromises. Si le candidat J. Biden a pu faire preuve d'une certaine retenue, D. Trump revendique clairement la victoire et se montre menaçant sur le front judiciaire.

Quelles implications pour les marchés ?

Quelle que soit l'identité du gagnant de l'élection présidentielle il semble déjà acquis que le Congrès va rester divisé avec un Sénat républicain et une Chambre des représentants démocrate. L'agenda économique des démocrates est donc remis en cause. On peut s'attendre à un plan de soutien d'une moindre envergure et à l'abandon du programme d'investissement vert pour la transition énergétique des Etats Unis. Il faut par conséquent continuer de privilégier les valeurs de croissance et de qualité au détriment des cycliques et des petites valeurs. Sur le front des taux d'intérêt, de la même manière le potentiel de forte repentification de la courbe américaine est donc moins flagrant.

Pour les marchés en revanche il faut reconnaître que le programme démocrate n'était pas particulièrement favorable avec notamment la volonté de remonter le taux d'impôt sur les sociétés à 28% contre 21% et de créer un nouvel impôt sur les revenus du capital. On se souvient que le volet fiscal de la mandature républicaine avait significativement dopé la croissance des résultats des entreprises américaines et participé à la bonne tenue des marchés d'actions américains ces quatre dernières années. Les investisseurs qui s'étaient fait à l'idée d'une alternance démocrate devraient par conséquent saluer le statut quo fiscal lié à la division du Congrès.

Rédigé le 04.11.2020 par

David Seban-Jeantet

Chief Investment Officer - Société Générale Private Wealth Management.

Avertissement

Société Générale Private Banking (“SGPB”) est la ligne métier du groupe Société Générale dédiée à la gestion de fortune, opérant à travers son siège au sein de Société Générale S.A. et son réseau (départements ou entités juridiques distinctes (succursales ou filiales)) localisé sur les territoires mentionnés ci-après, agissant sous la marque “Société Générale Private Banking”, et distributeurs du présent document.

Avertissement d'ordre général

Le présent document promotionnel, sujet à modification, est communiqué à titre purement informatif et n'a pas de valeur contractuelle. Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement ni un quelconque autre service d'investissement, et ne constitue, de la part d'aucune entité de Société Générale Private Banking, ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil en vue de l'achat ou de la souscription ou de la vente d'un service d'investissement ou du/des produit(s) visé(s), ni à investir dans la catégorie d'actifs mentionnée. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil juridique, fiscal ou comptable. Certains produits, services et solutions patrimoniales peuvent ne pas être mis en place au sein de toutes les entités de Société Générale Private Banking. Ils dépendent des législations applicables localement, et selon la législation et la réglementation fiscale applicables, ces solutions, produits et services peuvent ne pas être adaptés ou autorisés dans certains pays et doivent se conformer au Code de Conduite fiscale du groupe Société Générale. Certains produits et/ou services d'investissement cités peuvent présenter divers risques, impliquer une perte potentielle de la totalité du montant investi voire une perte potentielle illimitée, et n'être en conséquence réservés qu'à une certaine catégorie d'investisseurs, et/ou adaptés qu'à des investisseurs avertis et compétents pour ces types de produit/services d'investissement/classes d'actifs. En outre, l'accès à certains de ces produits, services et solutions est soumis à des conditions notamment d'éligibilité. Votre conseiller privé est à votre disposition pour échanger avec vous sur ces solutions, produits et services afin de vérifier s'ils répondent à vos besoins et s'ils sont adaptés à votre profil d'investisseur. En conséquence, avant de prendre une décision d'investissement, selon le cas et la législation applicable, l'investisseur potentiel sera interrogé par son conseiller privé au sein de l'entité Société Générale Private Banking dont il est client sur ses connaissances, son expérience en matière d'investissement, ainsi que sur sa situation financière et ses objectifs d'investissement, afin de déterminer avec lui s'il est compétent pour souscrire le/les produit(s) financier(s) et/ou le/les service(s) d'investissement envisagé(s) et si le(s) produit(s) ou le/les service(s) d'investissement est/sont compatible(s) avec son profil d'investisseur et ses objectifs d'investissement. L'investisseur potentiel est également tenu, avant tout investissement, de s'adresser à ses conseillers externes juridiques, fiscaux et financiers indépendants afin d'obtenir toutes les informations financières, juridiques et fiscales qui lui permettront d'apprécier les caractéristiques et les risques du/des produit(s)/service(s) envisagé(s), ainsi que leur traitement fiscal, au regard de sa situation personnelle. La fourniture par une entité de Société Générale Private Banking d'un service d'investissement et/ou la souscription de produit(s) par un investisseur potentiel, requiert au préalable de ce dernier la prise de connaissance, la compréhension et la signature de la documentation contractuelle et informative y afférente notamment sur les risques associés (prospectus, document intitulé “Document d'informations Clés pour l'Investisseur”, Term sheet etc.). Cette documentation est disponible sur simple demande auprès de son conseiller privé. L'investisseur potentiel ne doit pas baser sa décision d'investissement et/ou donner une instruction d'investissement uniquement sur la base de ce document. Toute souscription de produits ou de services d'investissement peut avoir des conséquences fiscales et aucune entité de Société Générale Private Banking ne fournit de conseil fiscal. L'investisseur potentiel devrait également s'appuyer sur des conseils fiscaux indépendants (si nécessaire). Il est de la responsabilité de toute personne en possession de cette publication de s'informer et de respecter les dispositions légales et réglementaires de la juridiction concernée. Cette publication n'est en aucune manière destinée à être diffusée à une personne ou dans une juridiction pour laquelle une telle diffusion serait restreinte ou illégale. Ce document n'est en aucune manière destiné à être distribué aux États-Unis, ni à un résident fiscal américain. Le prix et la valeur des investissements ainsi que les revenus qui en découlent peuvent fluctuer, à la hausse comme à la baisse. Les variations de l'inflation, de taux d'intérêts et de taux de change peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur, le prix et le revenu des investissements libellés dans une devise différente de celle du client. Les éventuelles simulations et exemples contenus dans cette publication sont fournis à titre indicatif et à des fins d'illustration uniquement. La présente information peut être modifiée en fonction des fluctuations des marchés, et les informations et avis mentionnés dans cette publication peuvent être amenés à évoluer. Aucune entité Société Générale Private Banking ne s'engage à actualiser ni à modifier la présente publication, et n'assumera aucune responsabilité à cet égard. La présente publication a pour seul but d'informer les investisseurs, qui prendront leurs décisions d'investissement sans se fier exagérément à cette publication. Aucune entité Société Générale Private Banking ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte directe ou indirecte liée à un quelconque usage de cette publication ou de son contenu. Aucune entité Société Générale Private Banking n'offre de garantie, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations ou quant à la rentabilité ou la performance de toute classe d'actifs, pays, marché. Le présent document n'a aucune vocation à lister ou résumer tous les termes et conditions de produits financiers, ni d'identifier tout ou partie des risques qui pourraient être associés à l'acquisition, la cession d'un produit financier/l'investissement dans une classe d'actifs mentionnée. Les données historiques utilisées et les informations et avis cités proviennent ou sont notamment basés sur des sources externes que les entités Société Générale Private Banking considèrent fiables mais qu'elles n'ont pas vérifiées de manière indépendante. Aucune entité Société Générale Private Banking n'assumera une responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence et l'exhaustivité de ces données. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur d'un investissement n'est pas garantie et la valorisation d'investissements peut fluctuer. Les prévisions concernant les performances futures sont basées sur des hypothèses qui peuvent ne pas se concrétiser et ne constituent donc en aucun cas une quelconque assurance ou garantie en ce qui concerne les résultats attendus des investissements dans les classes d'actifs mentionnées.

Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité), ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de l'entité de Société Générale Private Banking concernée.

Conflits d'intérêts

En règle générale, les sociétés du groupe Société Générale peuvent être teneur de marché, effectuer des transactions concernant les titres auxquels il est fait référence dans ce document, et peuvent fournir des services bancaires aux sociétés mentionnées dans ce document, ainsi qu'à leurs filiales. Les sociétés du groupe Société Générale, peuvent, de temps à autre, réaliser des transactions, générer des profits, détenir des titres ou agir comme conseiller, courtier ou banquier en lien avec ces titres, ou des dérivés de ces titres, ou en lien avec les classes d'actifs mentionnées dans ce document. Les sociétés du groupe Société Générale peuvent être représentées au conseil de surveillance ou d'administration de ces sociétés.

Les employés du groupe Société Générale, ou les personnes ou entités qui leur sont liées, peuvent, de temps à autre, détenir une position dans un titre ou une classe d'actifs mentionné(e) dans ce document. Les sociétés du groupe Société Générale peuvent acquérir ou liquider, de temps à autre, des positions dans les titres, ou actifs sous-jacent (y compris leurs dérivés) mentionnés dans ce document, ou dans tout autre actif le cas échéant, et par conséquent tout rendement pour un investisseur potentiel peut en être directement ou indirectement affecté. Les sociétés du groupe Société Générale n'ont aucune obligation de divulguer ou de prendre en compte ce document dans le cadre de conseil ou de transactions avec un client ou au nom d'un client. Le groupe Société Générale maintient effective une organisation administrative prenant toutes les mesures nécessaires pour identifier, contrôler et gérer les conflits d'intérêts. A cet effet, les entités Société Générale Private Banking ont mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts pour prévenir les conflits d'intérêts. Pour plus de détails, les clients de SGPB peuvent se reporter à la politique de gestion des conflits d'intérêts qui leur a été remise par l'entité SGPB dont ils sont clients.

Niveau de risque

Dans le but d'attirer l'attention des clients potentiels sur le risque lié à chaque solution d'investissement, Société Générale Private Banking a classé chaque produit en fonction de son niveau de risque spécifique, sur une échelle de risque allant du niveau le moins risqué au niveau le plus risqué.

Cette classification de risques représente un indicateur de risque interne à Société Générale Private Banking. Il existe cinq niveaux de risque, de R0 (risque le plus faible) à R4 (risque le plus élevé).

Profil de risque : R0 : Très faible - R1 : Faible - R2 : Moyen - R3 : Élevé - R4 : Très élevé

Par exemple, la mention "Niveau de Risque R1" correspond à un profil de risque défensif. Ces indicateurs se fondent sur la Value at Risk 95 % 1 an (VaR). La VaR correspond au montant maximal que le portefeuille considéré peut perdre dans des conditions normales de marché sur une période donnée avec une probabilité donnée. Si la VaR 95 % 1 an s'élève à y %, cela signifie que la probabilité que le portefeuille ne perde pas plus de y % de sa valeur en 1 an s'élève à 95 %.

Risque potentiels en cas d'investissement

Risque de perte en capital, risque de volatilité, risque lié aux petites et moyennes capitalisations, risque de crédit, risque de contrepartie, risque émetteur, risque de liquidité, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change et risque de marché.

Avertissements spécifiques par juridiction

Luxembourg : le présent document a été distribué au Luxembourg par Société Générale Bank and Trust ("SGBT"), société anonyme enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6061 et établissement de crédit autorisé et régi par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"), sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE), et dont le siège social est sis 11 avenue Emile Reuter – L 2420 Luxembourg. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur www.sgbt.lu. Aucune décision d'investissement quelle qu'elle soit ne pourrait résulter de la seule lecture de ce document. SGBT n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude ou autre caractéristique des informations contenues dans ce document. SGBT n'accepte aucune responsabilité quant aux actions menées par le destinataire de ce document sur la seule base de ce dernier, et SGBT ne se présente pas comme fournissant des conseils, notamment en ce qui concerne les services d'investissement. Les opinions, points de vue et prévisions exprimés dans le présent document (y compris dans ses annexes) reflètent les opinions personnelles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas les opinions d'autres personnes ou de SGBT, sauf indication contraire. Ce document a été élaboré par Société Générale. La CSSF n'a procédé à aucune analyse, vérification ou aucun contrôle sur le contenu du présent document.

<http://www.privatebanking.societegenerale.com>

© Copyright Groupe Société Générale 2016. Tous droits réservés. L'utilisation, la reproduction, la redistribution et la divulgation non autorisées de tout ou partie du présent document sont interdites sans le consentement préalable de Société Générale S.A.

Les symboles clés, Société Générale S.A., Société Générale Private Banking sont des marques déposées de Société Générale S.A. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT

18, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

www.sgpwm.societegenerale.com